



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération

Question écrite n° 38581

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la coopération internationale dans le secteur forestier et plus particulièrement sur le partenariat entre la filière bois française et son homologue québécoise. Le 17 septembre 2013, s'est tenu à Paris le 1er forum franco-québécois de la filière bois et forêts. Atout majeur pour l'économie française, la filière bois représente près de 425 000 emplois soit plus que la filière automobile et génère un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros. Pour sa part le secteur forestier québécois représente actuellement 2,1 % du PIB de cette province et est crucial pour son économie, pesant 63 000 emplois directs. Le solde commercial de cette industrie est supérieur à 5 milliards de dollars canadiens et permet de réduire le déficit commercial québécois de 25 %. Le Québec a développé un modèle de gestion forestière axé sur de nouvelles approches d'aménagement forestier, la promotion du développement durable et la valorisation du potentiel économique, écologique et social des forêts. Dans cette perspective, le forum franco-québécois vise à dresser un état des lieux des collaborations existantes et à favoriser les échanges de connaissances et les partages d'expertise entre les deux pays. Plus ancien des matériaux de construction, le bois est également une source d'innovations qui en font un matériau moderne. Dans un avenir proche, l'utilisation massive de la fibre et des constituants du bois (microfibrilles et nanofibrilles de cellulose, lignine...) lui ouvrent de nouvelles perspectives de valorisation. Dans cette perspective il lui demande de lui transmettre un état de la collaboration entre la France et le Québec en matière de recherche fondamentale et appliquée pour le développement conjoint de nouveaux produits issus de la matière ligneuse.

Texte de la réponse

Plusieurs délégations québécoises ont été reçues en France ces dernières années pour prendre connaissance du mode de fonctionnement de la filière industrielle intégrée en Aquitaine, de l'évolution du marché de la valorisation des co-produits forestiers (énergie, chimie) et de la construction durable avec également la mise en avant de projets en recherche et développement. En termes de recherche sur l'optimisation de la chaîne de valeur des produits forestiers (ressource, données, logistique, transformation), la collaboration engagée depuis 2012 (thèse en co-tutelle) s'est élargie et consolidée, et comprend de nombreux partenaires, tels que FORAC (consortium d'industriels, Québec), l'institut technologique FCBA, UB1 : Université de Bordeaux 1 (spécialisée dans le domaine des sciences), UB4 : Université de Bordeaux 4-Montesquieu (sciences économiques), Bordeaux sciences agronomie et XyloFutur. Est également concerné par ces échanges nombreux en matière de recherche, l'impact des perturbations naturelles sur des chaînes de production forestière : modélisation de l'évolution des approvisionnements face aux multiples risques existants de perturbations des forêts. Les partenaires associés sont l'institut national de la recherche agronomique, UB1, l'université de Laval, le centre d'études de la forêt (Laval). Enfin, un cycle de conférences sera lancé dès cette année, organisé par XyloFutur et l'Université de Laval, et fera un point d'étape sur l'ensemble des sujets de recherche engagés entre la France et le Québec sur le bois.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38581

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10237

Réponse publiée au JO le : [28 janvier 2014](#), page 824